CHONAGE: REPONSE A G. NARBONNE

Les questions que pose G. Narbonne (<u>Vivant</u> n°26) à propos des propositions contre le chômage présentées dans le n°20 sont les vraies questions. Elles devraient être au coeur des campagnes se réclamant de l'alternative, chez Waechter ou chez Juquin. Hélas! Il est plus facile de promettre tout à la fois, le Revenu Minimum Garanti égal au SMIC égal à 6 000 F, les 35 heures sans diminution de salaire.

Une précision d'abord. Les syndicats allemands, depuis des années, demandent les 35 heures sans diminution de salaire. En fait depuis 1985, ils ont déjà obtenu 1 heure 30 sur 2 ans (passage à 38 heures trente) avec de légères augmentations. Et maintenant, la sidérurgie vient d'obtenir un nouvel accord biennal d'1 heure 30 (passage à 36 heures). Encore la sidérurgie, encadrée par les quotas de la fameuse Commission Davignon, n'a guère de problème de concurrence. En tous cas, la réalité allemande, c'est: moins trois quart d'heure par an, ce qui est mieux que rien. Ce n'est pas une stratégie pour "mordre" sur le chômage existant, mais pour lutter, fort efficacement d'ailleurs, contre son extension.

Le plan que je proposais vise au contraire un passage immédiat de l'horaire légal à 35 heures avec une <u>certaine</u> conpensation des heures perdues. Sans cette compensation, ce ne serait d'ailleurs qu'un partage du chômage, or je pense qu'il est

possible d'atteindre une croissance de 4% (moyennant les protections de la balance commerciale suggérées).

De combien, et jusqu'où, la compensation, demande G. Narbonne ? Ici, il faudrait savoir qui il interroge. En tant qu'économiste, je ne peux que rappeler quelques évidences. Le programme "maximaliste" que la Ligue Communiste par exemple cherche à imposer à la campagne Juquin reste discret sur la crise terrible qu'il déclencherait en forçant le capitalisme à fonctionner, en fait, sans profit net. L'enchaînement des mesures nécessaires pour éviter l'hyperinflation et l'hyperendettement équivaudront à une rupture révolutionnaire. Faut le savoir, le dire, le préparer, idéologiquement, et militairement. Sinon ?

Sinon, le militant alternatif, tenant compte de la marge réelle pour des "réformes radicales", doit avouer que la compensation ne peut être intégrale. Dans <u>l'Audace ou l'enlisement</u> (La Découverte, 1984) je parlais de compensation à 70% des heures perdues. Vu le rétablissement des profits depuis 84, on peut sans crise grave pousser la compensation à 75%, soit, en partant de 39 heures, les 35 heures payées 38, <u>en moyenne</u>. Si on veut en plus augmenter le SMIC (disons à 5 000 F) et ne pas toucher au revenu du salarié "moyen" (1,6 fois le SMIC), il est évident que le cadre à 15 000 F par mois passant de 39 à 35 heures devra accepter une réduction plus forte que (par exemple: payé 36 ou 37 heures). Bref il s'agit de comprimer la grille

hiérarchique. Avec quelle modulation ? Ca dépend des compromis passés à l'intérieur du salariat... et de la règle de 3. Remarquons qu' une fiscalité réformée arrondirait bien des angles.

Si la compensation n'est pas intégrale, c'est pour assurer aux firmes (nationalisées, privées, ou coopératives) les moyens d'investir et de créer des emplois. Mais en auront-elles la <u>volonté</u> ? Il ne faut pas craindre de les y encourager, en fiscalisant autant de cotisations sociales que possible, en allégeant l'impôt sur les bénéfices réinvestis, en imposant lourdement les dividendes.

Reste le problème du Tiers-Secteur d'utilité Sociale, dont le développement risquerait, selon G. Narbonne, de "détruire les emplois des actuels travailleurs sociaux dont les conventions collectives sont attaquées et les emplois supprimés depuis la décentralisation". J'avoue ne pas comprendre la question. Puisque c'est ce qui se passe actuellement, cela prouve que ça n'a rien à voir avec l'existence, ou non, d'un Tiers Secteur à créer... Il y a d'une part le problème de la lutte contre les licenciements et les attaques sur le droit du travail, pour ceux qui ont un emploi. Et d'autre part la création d'emplois. Les Travaux d'Utilité Sociale, dans les secteurs écologie, économie d'énergie, aide à domicile, etc..., ne font aucune concurrence aux travailleurs sociaux. Au contraire, moins il y aura de chômage, plus ceux qui ont déjà un emploi seront-ils

forts pour lutter.

Cessons d'appeler "précarisation" l'innovation en matière de <u>financement</u> d'emplois nouveaux. Ceux-ci peuvent être précaires (comme aux USA) ou stables: tout dépendra des luttes et des lois qui conduiront à leur création!

Alain LIPIETZ